

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)
Envoyé : 4 mai 2020 à 12 h 19
À : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC); Kim, Sabrina
Objet : RE : Observations sur Amazon

C'est arrivé aussi le 29, mais je n'ai pas pu trouver les notes de compte rendu des débats de cette journée.

De : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
Envoyé : 4 mai 2020 à 12 h 12
À : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>
Objet : RE : Observations sur Amazon

Mot d'ouverture

Pour nous aider à faire cette distribution, nous avons passé un contrat avec Amazon Canada, l'une des entreprises qui ont répondu à notre appel à l'action. Soyons clairs sur le rôle de l'entreprise. Amazon nous permet d'utiliser sa plateforme commerciale en ligne pour faciliter la gestion des stocks et permettre aux provinces et aux territoires de commander directement des fournitures.

Postes Canada et Purolator, qui sont des partenaires commerciaux d'Amazon Canada, se chargeront de l'entreposage et de la livraison. Tous ces services sont offerts au prix coûtant, autrement dit sans profit. Ce contrat permet de distribuer le plus rapidement possible l'équipement vital, comme des masques et des gants, aux travailleurs de la santé de première ligne.

Échanges

Mme Julie Vignola (Beauport–Limoilou, BQ) : Merci beaucoup.

Je vous remercie, madame Anand, d'être parmi nous aujourd'hui.

J'ai quelques questions à vous poser. Je comprends qu'Amazon nous prête sa plateforme en ligne pour entreprises. Par contre, je me demande pourquoi ce n'est pas Postes Canada qui assure l'ensemble de la distribution.

La plateforme de Postes Canada est-elle incapable de faire ce que fait celle d'Amazon?

L'hon. Anita Anand : Je vous remercie beaucoup de votre question. La santé et la sécurité des Canadiens sont notre priorité absolue. C'est pourquoi nous tenons à nous assurer que les fournisseurs de soins de santé de première ligne obtiennent les fournitures vitales le plus rapidement possible.

Comme vous l'avez dit, nous avons signé une entente avec Amazon Canada, en collaboration avec Postes Canada et Purolator, pour aider à

gérer la distribution de l'équipement de protection individuelle et de fournitures achetées par le gouvernement fédéral. Ils jouent des rôles différents. Amazon a une plateforme en ligne.

Amazon saisit sur cette plateforme les articles que nous allons distribuer. Les provinces et les territoires peuvent passer des commandes sur cette plateforme, des commandes qui sont ensuite livrées par Postes Canada.

Ils jouent donc des rôles différents, et Postes Canada n'a pas la plateforme nécessaire pour jouer celui d'Amazon.

Mme Julie Vignola : Cela est clair, mais ma question demeure: la plateforme de Postes Canada ne lui permettait-elle pas de jouer ce rôle? Fallait-il absolument recourir à Amazon, une entreprise étrangère? Qu'aurait-il fallu faire pour que Postes Canada puisse se charger de l'entièreté du processus de distribution?

L'hon. Anita Anand : Il est très important de préciser qu'il s'agit d'Amazon Canada. Ce n'est pas exactement une entreprise étrangère. C'est une entreprise canadienne qui travaille avec les autres entreprises canadiennes. Les trois entreprises offrent ces services au prix coûtant, sans faire de profit.

Ces services ne rapportent pas de profits aux entreprises, et ces entreprises sont toutes canadiennes. Amazon Canada est une entreprise canadienne.

M. Matthew Green : Merci beaucoup, monsieur le président.

La ministre a dit aujourd'hui qu'Amazon était une entreprise canadienne. Bien sûr, elle s'est ensuite reprise pour dire qu'il s'agissait d'une entreprise qui avait des activités au Canada. Nous savons que le propriétaire d'Amazon a réalisé des profits de quelque 24 milliards de dollars depuis le début de la COVID, je crois. Nous savons aussi, du moins autant que je sache – qu'on me corrige si je me trompe –, que cette entreprise ne paie aucun impôt fédéral.

Compte tenu de ce qu'on sait à propos de la logistique de cette entreprise, même si elle fait ce qu'elle fait sans frais, avons-nous pris des mesures pour qu'elle n'effectue pas de transactions intéressées sur sa plateforme?

Nonobstant le fait qu'elle vend ces biens, est-il possible, ou a-t-on envisagé la possibilité qu'il y ait des transactions intéressées entre la plateforme d'Amazon et le travail logistique que cette entreprise réalise avec nous pour le gouvernement fédéral?

M. Bill Matthews : Il y a beaucoup de matière dans cette question. Je ne peux pas répondre à ce qui concerne la fiscalité, entre autres choses. Toutefois, en ce qui concerne l'entente conclue avec Amazon et des partenaires, elle vise fondamentalement à permettre la commande et la distribution de biens et de services – pardon, de biens, pas de services – achetés par le gouvernement fédéral. Cela se fait séparément des activités habituelles de cette entreprise.

Ce qui est unique au sujet d'Amazon dans le cas présent, c'est sa plateforme de commerce au détail accessible de l'extérieur qui permet aux provinces et aux territoires de passer des commandes d'EPI à l'entrepôt national. Voilà ce qui est unique. Comme on l'a dit, ce sont Amazon, Postes Canada et Purolator qui s'occupent de l'entreposage et de la distribution. Il s'agit d'une entente particulière sans but lucratif pour les premiers mois, et nous verrons par la suite. C'est vraiment distinct. Je ne vois pas comment cela pourrait s'amalgamer aux activités courantes de l'entreprise.

- (1245)

M. Matthew Green : Je ne vois tout simplement pas comment, compte tenu de sa chaîne d'approvisionnement, cette entreprise ne disposerait pas de l'information en arrière-plan. Nous avons entendu parler des prix excessifs demandés pour tout ce qui s'appelle EPI sur le marché et elle représente probablement, sans taxe fédérale, le principal accès en ligne du secteur privé pour ce genre de biens.

Je m'inquiète beaucoup des trois cas signalés de COVID dans les activités canadiennes. Je suis aussi très préoccupé par les cas de violation du droit du travail rapportés aux États-Unis, à Paris, et ailleurs dans le monde. Comme cette entreprise est maintenant un de nos fournisseurs directs de services, de quels outils disposons-nous pour veiller à ce qu'elle respecte les normes canadiennes en matière de santé publique sur les lieux de travail, sachant qu'elle devrait embaucher 1 000 nouveaux employés?

Comment veiller à ce que nos fournisseurs, Amazon par exemple, respectent les normes de santé publique nécessaires pour enrayer tout vecteur de propagation éventuel de la COVID partout au pays – littéralement à chaque adresse postale – par l'entremise de leur réseau de distribution?

M. Bill Matthews : C'est une question intéressante.

Je crois que la réponse serait la même pour l'ensemble de l'industrie. Les entreprises doivent trouver des moyens de garder leurs employés en sécurité tout en accomplissant leur important travail. Elles ont autant intérêt que nous à ce que leurs employés restent en bonne santé.

Dans le cadre de nos discussions portant sur l'organisation de la prestation des services qu'elles assurent pour nous, il a été – et il sera toujours – question de la main-d'œuvre. Il est clair que les entreprises doivent respecter les règles de santé publique en vigueur afin de protéger leurs employés.

M. Matthew Green : Nous savons que les chaînes d'approvisionnement ont permis de faire des milliards et des billions de dollars. Nous savons qu'il existe des systèmes permettant de passer automatiquement de nouvelles commandes lorsque les stocks baissent à un certain niveau.

Pour revenir à la Réserve nationale stratégique d'urgence, le Comité a entendu à maintes reprises que le ministère n'a pas vraiment de rôle dans les opérations, que c'est la prérogative de l'Agence de la santé publique

du Canada. Je vais me lancer et dire que, dans les faits, il est évident que cette réserve a été mal gérée.

J'aimerais savoir ceci: parmi les recommandations indépendantes et les évaluations, on a conseillé de réduire le nombre d'entrepôts de neuf à six. L'entrepôt de Regina a été fermé, mais quels sont les autres entrepôts qui ont subi le même sort, et qu'est-il arrivé à leur contenu?

M. Bill Matthews : Je pense que l'Agence de la santé publique ou Santé Canada seraient mieux placés pour répondre à ces questions. Je ne suis pas certain de pouvoir vous donner des réponses.

M. Matthew Green : Je sais que certaines personnes diraient qu'on ne peut pas revenir en arrière, que c'est facile avec du recul, mais a-t-il été question, compte tenu de l'ampleur de l'urgence, de mettre sur pied un comité intégré qui ferait en sorte que la gestion de la réserve nationale ne relève pas uniquement de l'ASPC? Votre ministère a-t-il communiqué avec son ministère pour lui proposer de jouer un rôle en préparation pour de futures urgences, puisque ce genre de chose est votre spécialité, que vous savez comment cela fonctionne? Avez-vous eu cette discussion?

M. Bill Matthews : La relation qui existe entre l'ASPC et notre ministère touche l'approvisionnement. Il y a donc un transfert lorsqu'elle passe des commandes. Nous communiquons avec elle en ce qui concerne les produits qui seront livrés et à quel moment, le mode de livraison et l'arrivée des produits dans leur système. Nous avons bien sûr aidé l'Agence de la santé publique du Canada à négocier les ententes avec Amazon, Postes Canada et Purolator. Notre façon de travailler ensemble fait l'objet d'un dialogue continu.

De : Kim, Sabrina [<mailto:Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>]

Envoyé : 4 mai 2020 à 11 h 56

À : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC) <tristan.laycock@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

<elliott.lockington@canada.ca>

Objet : Observations sur Amazon

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous faire parvenir le texte exact de ce que votre ministre a dit au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) ou à la Chambre ou quoi que ce soit sur le contrat ?

Merci.

Sabrina Kim

Conseillère en enjeux / Issues Advisor

Cabinet du premier ministre / Office of the Prime Minister

613-795-7803